

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC

# Unitaire 11

Bimestriel N°122 Octobre - Novembre 2015 Prix du N°: 0,75 euros Abt : 3 euros



**Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)**  
Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE  
fsu11@fsu.fr

Déposé le 28/10/2015

## La FSU en Congrès...

Un congrès est un moment important dans la vie d'une organisation syndicale. Il en va ainsi du **8ème congrès de la FSU** qui se tiendra au Mans du **01 au 05 février 2016**, précédé par un congrès départemental au lycée Charles Cros de Carcassonne le vendredi 15 janvier prochain.

Dans ce numéro de l'Unitaire, vous trouverez le rapport d'activité de la Section Départementale de 2012 à 2015, ainsi que les professions de foi et les listes de candidatures aux élections du prochain CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental). Vous y trouverez également le matériel de vote (modalités, enveloppes et bulletin de vote).

Au dernier scrutin de novembre 2012, près de 42% des syndiqués avaient participé au scrutin. Ce taux de participation était en légère progression par rapport à 2009 (36%) mais nous souhaitons que vous soyez plus nombreux encore à participer à celui de 2015.

Depuis la naissance de la FSU en 1993, notre organisation intègre le fonctionnement en « tendances » ou « courants de pensée ».

Le Conseil syndical de la section départementale de Carcassonne est composé de 16 membres élus sur scrutin de liste à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Les autres 16 membres sont désignés par les Syndicats Nationaux, la représentativité tenant compte du nombre d'adhérents par syndicat. Ainsi, ce nombre important de 32 permet d'intégrer des « petits syndicats » nationaux et départementaux, ils tiennent le triptyque du fonctionnement de la FSU.

Le Conseil départemental comprend 32 membres, dont 16 sont élus sur scrutin de liste à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Les autres 16 membres sont désignés par les Syndicats Nationaux, la représentativité tenant compte du nombre d'adhérents par syndicat. Ainsi, ce nombre important de 32 permet d'intégrer des « petits syndicats » dont le nombre d'adhérents ne permettrait pas de siéger.

Du **5 au 26 novembre**, vous êtes donc appelés à vous prononcer sur les orientations nationale et départementale, ainsi que sur les rapports d'activité national et départemental afin d'élire les directions nationale et départementale pour 3 ans.

**Soyez nombreux à participer à cette consultation !**

Philippe DECHAUD

**Élections du nouveau CDFD:  
Du 5 au 26 novembre.  
VOTEZ !!!**

**Congrès départemental de la FSU 11  
au Lycée Professionnel Charles Cros de Carcassonne**

**Vendredi 15 janvier de 9 h à 17 h**

**Siège social :**

FSU 11  
22 bis, Bd de Varsovie  
11000 CARCASSONNE  
Tél.Fax : 04 68 25 54 23

**Directeur de la**

**Publication**  
Philippe DECHAUD  
Commission paritaire  
N° 0720 S 07452

**ISSN 1250-0224**

Imprimé par nos soins

**SOMMAIRE**

1- Edito.

2 - Rapport d'activité de la FSU11.

Professions de foi et listes de candidatures :

3 - U et A.

4- EE

5 - Émancipation

6 - Rassemblement du syndicat sur les revendications pour bloquer les mesures gouvernementales.

7- Vote FSU : mode d'emploi.

8 - Enseignant injurié

9- Bulletin de vote FSU nationale et FSU11.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

## Contexte général

Au cours de ce mandat nous avons vu émerger en Europe des forces politiques pour s'opposer aux conséquences de la crise économique et dénoncer l'austérité qui plonge les peuples dans la désespérance. En Grèce, en Espagne, et récemment en Angleterre des voix se font entendre et les citoyens portent leurs bulletins de vote vers des choix alternatifs.

La FSU a soutenu avec la CGT et Solidaires les actions de soutien au peuple grec.

Lors de notre précédent congrès en 2013 les promesses du candidat F. Hollande pouvaient laisser espérer une vraie rupture avec la politique précédente : taxation des hauts revenus, des droits de succession, abrogation de la TVA sociale, remise en cause de la loi Tepa et du bouclier fiscal, arrêt du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans l'E.N, la police et la justice...

Au fil du temps, force nous fut de constater notre déception tant les effets de la poursuite de la politique libérale et les mesures d'austérité impactent notre quotidien : hausse des impôts, hausse des cotisations sociales, baisse des pensions, maintien du gel de la valeur du point d'indice...

Les services publics ont continué à subir une restructuration qui n'a fait qu'amputer les capacités d'action de la puissance publique.

La FSU avec les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires a tenté d'opposer un front pour la défense des services publics, pour l'emploi, les salaires et la protection sociale. Ces trois dernières années ont été émaillées de mobilisations qui n'ont pas permis d'influencer notablement les choix gouvernementaux. Dans le même temps, différents secteurs se sont mobilisés pour dénoncer des mesures qui touchaient les collègues. Nous ne sommes pas parvenus à fédérer ces luttes et le front syndical résiste difficilement aux divergences en dépit de la nécessité de construire un mouvement social d'ampleur.

Nous continuons sans relâche à favoriser les débats pour populariser les thèses qui prônent un autre partage des richesses.

Les dernières élections municipales ont montré combien les idées d'extrême droite pouvaient se propager au sein d'une population fragilisée.

## La réforme territoriale.

Avant même de poser les enjeux stratégiques et opérationnels (missions de l'Etat et des collectivités territoriales), le gouvernement construit de nouvelles lignes géographiques, ce qui masque mal son objectif de diminuer les effectifs et les moyens. Comment penser développer des services de proximité sur de telles échelles géographiques (par exemple, « Notre » future macro-région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées représente à elle seule un territoire équivalent à deux fois la Belgique)? Cette réforme va appauvrir les missions, diminuer le nombre d'agents, mettre en concurrence les collectivités, affaiblir les services publics et accroître les inégalités territoriales, notamment en milieu rural. A ce jour, les réunions qui ont été organisées par le Préfet « préfigurateur » et la Recteur « préfigurateur » n'ont pas permis d'avoir une vision précise de la nouvelle organisation des services publics. La FSU a porté ses exigences sans obtenir la moindre réponse et a dénoncé ce simulacre de dialogue social.

## Éducation

Si le gouvernement a déclaré la priorité à l'Education et a annoncé le recrutement de milliers d'enseignants, néanmoins la situation démographique est telle que le taux d'encadrement des élèves ne s'améliore pas de manière significative dans le premier et le second degré. Nous avons systématiquement dénoncé en CTSD la faiblesse des dotations départementales et académiques et exigé une augmentation.

La réforme des rythmes scolaires n'atteint pas ses objectifs, l'horaire des élèves s'est alourdi et les activités périscolaires dépendent des moyens des collectivités locales renforçant ainsi les inégalités sur le territoire. La réforme du collège se fait sans l'approbation des enseignants et leur majorité est opposée à la diminution des horaires disciplinaires. Cette réforme alourdira la charge des enseignants et n'améliorera pas les conditions d'apprentissage des élèves. En CDEN, La FSU a porté les constats établis par chaque SN et ses exigences pour une école de qualité.

## Représentativité de la FSU dans la fonction publique

L'année 2014 a été marquée principalement par les élections professionnelles dans la Fonction Publique d'État et Territoriale en décembre. Ces élections, leur préparation et leur suivi ont mobilisé la FSU11, ses syndicats et bon nombre de militants. Dans l'Éducation Nationale, la FSU11 a perdu un siège et n'est plus majoritaire dans les instances départementales : CTSD, CHSCT-SD, CDEN.

En revanche ces élections ont permis de renforcer la présence de la FSU dans les Directions régionales des services de l'État ainsi qu'à la préfecture de l'Aude où la FSU est la première organisation syndicale. Dans la Fonction Publique Territoriale, la FSU devient la seconde organisation syndicale au niveau du département, et assoit sa présence d'organisation syndicale majoritaire au Conseil Départemental de l'Aude.

## Vie fédérale

Avec 1438 adhérents au 31 août 2015, la fédération de l'Aude est la deuxième de la région et elle augmente légèrement son nombre d'adhérents par rapport au dernier congrès. Le SDUCLIAS et le SNES sont les premiers syndicats de la FSU départementale.

La vie fédérale au niveau départemental se structure autour des CDFD, des bureaux (BEFD) qui se sont tenus de façon régulière. L'activité de la section reste importante au regard des dossiers qui ont été portés au cours de ces 3 dernières années. Toutefois la faible participation des représentants élus au titre des tendances et des représentants des syndicats nationaux, en particulier aux CDFD (où nous sommes 32) ne nous permet pas de prendre les décisions après une large consultation des membres du conseil et faire vivre nos instances de manière satisfaisante. Si la FSU 11 est soutenue massivement par les personnels, nous ne disposons pas aujourd'hui des forces militantes qui nous permettrait un développement à la hauteur de nos ambitions. Malgré ce constat, la FSU est parvenue à organiser des stages de formation syndicale auxquels ont participé plus d'une centaine de collègues (Harcèlement au travail / Bernard Friot.)

La FSU11 a assuré la publication de l'Unitaire11 de façon régulière, outil indispensable au service du travail fédéral et de l'information de tous. Un grand merci à Gilbert.

Le CFR-Languedoc Roussillon s'est mis en place et fonctionne de façon satisfaisante dans la prise en compte de la dimension régionale (Préfecture de Région, Conseil Régional, Rectorat, Conseil Économique Social et Environnemental Régional, etc. ). Il a joué un rôle très important de coordination et de dynamisation au moment des élections professionnelles de décembre 2014.

La FSU 11 a organisé au sein du CFR les rencontres avec le CFR FSU de Midi Pyrénées pour envisager ensemble quels seront les enjeux de cette réforme et les structures pertinentes qu'il faudra mettre en place pour être au plus près des décideurs territoriaux.

Au sein de la FGR, la section départementale des retraités a pris toute sa place pour s'opposer aux attaques sur les droits sociaux qui ne ciblent pas uniquement les salariés. La réussite de leurs mobilisations intersyndicales est bien la démonstration qu'un front social peut se construire.

## **Unité et Action : Pour un syndicalisme de transformation sociale, de lutte et de propositions, un syndicalisme ouvert et unitaire**

U et A est le courant de pensée majoritaire dans la FSU depuis sa création. Il a fait le choix de ne pas diriger seul la fédération. En concertation avec les syndicats nationaux, il a toujours développé un syndicalisme pluraliste et unitaire, rassembleur et offensif. L'objectif est de rassembler et mobiliser les personnels par la mise en débat de ses propositions en recherchant chaque fois que cela est possible la synthèse, dans l'unité la plus large, à tous les niveaux, tout en restant ferme sur ses propositions.

A Unité et Action nous pensons que c'est cette stratégie qui peut promouvoir les transformations sociales que la population attend, en rupture avec les politiques menées jusqu'à présent. Notre syndicalisme est indépendant de toute force politique ou économique. Il s'inscrit dans la tradition laïque.

### **Mieux faire connaître notre projet syndical**

Il est nécessaire d'éclairer et de porter mieux et plus fort notre projet syndical : un syndicalisme de transformation sociale progressiste, et, à cette fin, pour les réformes qui font avancer les droits des salariés, des agents, des retraités, des jeunes, qui améliorent leur conditions de vie et de travail, qui contribuent à construire une société plus juste, plus solidaire, plus apaisée, une autre répartition des richesses avec un rôle primordial des services publics. Quels que soient les gouvernements, nous combattons les décisions qui ne vont pas dans le bon sens, mais nous nous engageons aussi quand des espaces de dialogues et de propositions sont possibles.

### **Travailler au rassemblement**

Pour Unité et Action, l'unité syndicale doit être le fer de lance de cette stratégie. Dans une période où les désaccords sont exacerbés, où certains voudraient voir le syndicalisme durablement divisé en deux camps antagonistes, la tentation existe de se replier sur de multiples actions minoritaires, de témoignages.

Unité et Action fait le choix de ne jamais renoncer, de chercher ce qui rassemble avant ce qui divise. Il ne s'agit pas d'en rabattre et de s'aligner sur le moins disant, il s'agit au contraire, parce que cet un gage d'efficacité, de construire des mouvements d'ampleur exigeants en terme de revendications. Le chemin vers cette unité d'action passe par souvent par des configurations intersyndicales très diverses qui doivent être respectées quand elles correspondent à la réalité du terrain. Il passe aussi par une implication dans le mouvement social et associatif : Convergences services publics, RESF, ATTAC, ... Nous contribuons donc avec pugnacité à la recherche des convergences syndicales chaque fois que cela est possible sur la base de nos mandats.

Nous avons depuis toujours comme objectif, l'unification du mouvement syndical. Il ne s'agit pas d'imposer des démarches d'appareils que nos syndiqués ou militants ne s'approprieraient pas, il s'agit de travailler concrètement, sur des sujets précis, avec celles et ceux qui le veulent et qui partagent notre conception du syndicalisme.

### **Pour un pacte social de progrès**

Nos grands axes de revendications charpentent un pacte de progrès

social : Le partage des richesses, la protection sociale et les solidarités intergénérationnelles, le développement des services publics et la Fonction Publique. Cela se traduit par :

- Renforcer, améliorer et développer le rôle de la Fonction publique et des services publics pour répondre aux besoins sur l'ensemble du territoire.
- Défendre les missions, statuts et droits des personnels, lutter contre la précarité et pour l'emploi, la formation et pour une politique salariale ambitieuse.
- Développer et transformer le service public laïque d'éducation pour qu'il assure la réussite de tous les jeunes, de la maternelle à l'université.
- Défendre et développer une protection sociale de haut niveau pour tous, défendre la retraite par répartition, lutter contre les régressions (âge de départ, baisse des pensions, attaques des pensions des femmes...)
- Réformer profondément la fiscalité, pour un impôt sur le revenu plus progressif et plus juste. Pour refuser le glissement de systèmes solidaires vers le chacun pour soi.

### **Un syndicalisme pour les droits, pour les solidarités**

Unité et Action contribue à la défense et au développement des droits et libertés individuelles et collectives. Il combat les inégalités, les discriminations et participe aux luttes avec les sans papiers, les sans logis, pour les droits des femmes, pour l'égalité hommes/femmes et celle des genres. Il condamne les politiques sécuritaires et répressives, promeut la défense des valeurs et des principes de la laïcité, de justice, de paix, de solidarité et la défense des droits pour les immigrés, les plus démunis... Il combat les dérives du chacun pour soi et prône le renforcement du rôle de l'État qui doit être au cœur de nos exigences de fraternité et de justice sociale.

Après le 11 janvier 2015 il y a urgence à ce que l'ensemble des organisations syndicales diffuse le texte « vivre et travailler ensemble » afin qu'il devienne un des outils de la reconstruction d'un lien social qui se délite ... C'est aussi le sens de la campagne unitaire contre l'extrême droite que la FSU a initiée.

### **Renforcer la Fédération**

Renforcer notre outil fédéral, poursuivre notre positionnement dans la Fonction Publique d'Etat et dans la Territoriale, prendre toute notre place dans l'ensemble des débats départementaux et régionaux passe par une implication plus forte des sections départementales des syndicats nationaux dans le fonctionnement de la FSU.

Construire un syndicalisme de transformation sociale actif, indépendant et démocratique, construire des dynamiques interprofessionnelles rassemblant largement les salarié-es, sur les revendications à construire avec les personnels et les actions à mener : C'est l'objectif de notre 8ième congrès.

Pour conforter cette conception de l'orientation et de l'activité syndicale : **Votez et faites voter pour la liste présentée par Unité et Action !**

**DECHAUD Philippe ( SNEP )**  
**AMIGUES Anne ( SDU-CLIAS )**  
**BENYOUSSEF Delphine ( SNES )**  
**MOKHTAR-ZAZOU Lahcène ( SNU Pôle Emploi )**  
**CAZES Michèle ( SNES )**  
**ALLEON Albert ( SDU-CLIAS )**  
**BENKREIRA Zora ( SNU Pôle Emploi )**  
**RIVES Sandrine ( SNES )**

**BAILLOU Philippe ( SNUipp )**  
**BEKHTARI Ali ( SDU-CLIAS )**  
**AUDEMAR Jean-Marc ( SNETAP )**  
**MAMOU Belkacem ( SDU-CLIAS )**  
**BRETZNER Philippe ( SNEP )**  
**LASNEL Alexandre ( SNES )**  
**PUERTOLAS Hélène ( SDU-CLIAS )**  
**SARTORÉ Gilbert ( SNES )**

**L'Europe en crise** L'été a été marqué par la volonté de l'Union européenne de briser les espoirs de changement du peuple grec. Tous les peuples de l'UE sont visés : euro et austérité sont indissociables. Construisons des mobilisations contre l'austérité. Finissons-en avec une Europe qui étouffe les peuples et se comporte comme une forteresse assiégée en laissant mourir des milliers de réfugié-es migrant-es à ses portes.

**L'urgence climatique** Les records de chaleur moyenne se succèdent. 2014 a vu pour la 1ère fois le nombre de « déplacés climatiques » dépasser celui causé par les conflits armés. La FSU et le mouvement syndical doivent enrichir leur projet de transformation sociale en articulant exigences de transition écologique et justice sociale.

**Président des patrons** Hollande et Valls ont accentué leur orientation libérale, aggravant la situation de la population et dégradant ses droits. La profonde réforme de l'État, incluant la réforme territoriale, a pour objectif principal d'en finir avec l'État social et de livrer encore plus les services publics, les territoires et leurs populations au libéralisme.

**Avec un gouvernement « de gauche » faisant la politique de la droite, combattant toute idée d'alternative à l'austérité,** détournant encore plus la population de l'action collective, pas étonnant que la résignation l'emporte et que **l'extrême-droite se renforce au point d'être aux portes du pouvoir.**

**Le syndicalisme a une responsabilité majeure pour que cette résignation se transforme en colère et nourrisse des mobilisations sociales. Il doit livrer ses analyses sans complaisance vis à vis des politiques en cours, proposer aux salarié-es des perspectives de luttes pour affronter ces politiques.**

**Construire l'alternative au libéralisme:** C'est ainsi qu'il sera possible de faire échec à la montée du FN. Les idées d'extrême droite prospèrent et se nourrissent de la désespérance sociale et économique qui frappe les populations les plus fragilisées, mais aussi du sentiment de déclassement qui touche les classes moyennes.

**Des mesures indispensables :** Augmentation du SMIC et des minima sociaux, arrêt des licenciements et de la précarité, égalité d'accès aux droits, renforcement de la protection des salarié-es, plus de services publics pour plus d'égalité et de justice sociale. Il faut changer la politique migratoire répressive, imposer l'accueil correct des réfugié-es comme la régularisation des sans papiers. Il faut rompre avec l'Ecole de la sélection et de l'employabilité, avec ce système éducatif inégalitaire, éclaté sur le territoire et porter le projet d'une Ecole émancipatrice, publique et laïque. Il faut une véritable réforme fiscale pour imposer une autre répartition des richesses.

**Il ne faut pas s'engluer dans le « dialogue social ».** Celui-ci tend à être une arme du gouvernement pour « endormir » les syndicalistes. A l'arrivée, les différents passages en force, comme les recours au 49.3 sur la loi Macron, montrent ce qu'il en est du « dialogue social » pratiqué.

**Avec les organisations qui se réclament, comme la FSU, d'un syndicalisme de transformation sociale, il faut être à l'initiative, mener des campagnes de conviction unitaires, proposer l'unité la plus large et s'engager avec ceux qui veulent. Le syndicalisme doit être à l'initiative de convergences entre les salarié-es des secteurs en lutte, mais aussi avec les précaires, les privé-es d'emploi, les étudiant-es pour porter un autre projet de société.**

**Quel avenir pour la FSU ?** La FSU doit être renforcée, encore plus pluraliste, encore plus fédérale dans les départements, les régions et nationalement. EE 11 a milité, sans sectarisme, dans la section de l'Aude pour que la FSU11 soit (dans une période particulièrement atone dans la lutte syndicale) le plus porteuse de mobilisations, de dynamique interprofessionnelle et active dans la construction d'un large mouvement social. **L'EE 11 appelle toutes celles et ceux qui partagent ces convictions et ces orientations à travailler et à agir ensemble dans la FSU 11.**

**Votez et faites voter pour la liste à l'initiative de l'EE (École Émancipée) :**

BLANCH Dominique.	SNES	Professeure d'espagnol.	LPO Louise Michel.	Narbonne
BURGAT Jean-Louis	SNUipp	Professeur des écoles.	Ecole A. Pic.	Port La Nouvelle
MARTINEZ Magalie.	SNUipp	Professeure des écoles.	Ecole Arago.	Narbonne
WAGENER Laurent.	SNES	Professeur d'Hist-Géo.	Lycée Dr.Lacroix.	Narbonne
SCHROEDER Francis.	SNES	Retraité.		Narbonne
TOIGO Odile.	SNUipp	Psychologue Rased.	Ecole Jean Jaurès.	Narbonne
COSTE Jacques.	SNES	Professeur de Techno.	Collège Les Mailheuls.	Coursan
BISTUER Christine.	SNUipp	Professeure des écoles.	Ecole A. Daudet.	Port La Nouvelle
DEFOLIE Emilie.	SNES	Professeure d'Hist-Géo.	Collège J. Anglade.	Lézignan
DHOMPS Florence.	SNUIPP	Professeure des écoles.	Ecole La Prade.	Carcassonne
POISEUIL Joëlle.	SNES	CPE.	SEP Louise Michel.	Narbonne
GARDE Bruno.	SNES	Professeur d'Hist-Géo.	Collège la Nadière.	Port La Nouvelle
MOKHLISSE Mina.	SNES	Professeure de L.Classiq.	Collège Victor Hugo.	Narbonne
BERTELLI Gilles.	SNES	Professeur de SES.	LPO Louise Michel.	Narbonne

## Liste « Rassemblement du syndicat sur les revendications pour bloquer les mesures gouvernementales »

Fait sans précédent mercredi 30 septembre : le Premier Ministre Manuel Valls a décidé, au mépris des propres règles que l'État s'est lui-même donné, de passer en force pour imposer le protocole PPCR (Protocole Personnalisé Carrières Rémunérations) contre l'avis négatif exprimé par des organisations syndicales (CGT – FO – Solidaires) représentant la majorité des personnels de la Fonction publique. C'est un véritable coup d'état contre les fonctionnaires et leurs organisations syndicales !

La FSU a déclaré à juste titre: « *Le gouvernement vient de passer en force sur le protocole PPCR en décidant d'appliquer unilatéralement les mesures de celui-ci. Il crée un précédent qui remet en cause les règles du dialogue social* ». Après le passage en force de la réforme du collège, un degré de plus vient d'être franchi au moment où les menaces s'accumulent contre le statut de la fonction publique et le Code du travail.

La responsabilité de nos syndicats, de notre fédération est majeure. **La discussion est nécessaire dans les instances syndicales, à tous les niveaux**, afin de définir en toute indépendance les mandats permettant que la mobilisation des personnels puisse imposer le retrait des mesures gouvernementales et la satisfaction des revendications. **Elle ne peut pas être entravée, comme elle l'est encore trop souvent, par les blocages de tendances.** C'est aussi le sens de notre liste.

### **. Obtenir l'abrogation de la réforme du collège : un point d'appui pour toutes les catégories de personnels également confrontées à l'application de la loi de refondation !**

La grève du 17 septembre a été un succès, suivie à plus de 40% par les collègues des collèges de l'académie. L'intersyndicale du second degré SNES-SNEP-SNUEP/FSU- FO-CGT-SUD « *restent déterminées à combattre cette réforme, à obtenir son abrogation et la réouverture de discussions sur d'autres bases.* » L'intersyndicale s'est construite et renforcée suite à la grève interprofessionnelle du 9 avril, à la grève des 19 mai, 11 juin et 17 septembre, à la manifestation nationale du 10 octobre à Paris.

Toutes les catégories sont concernées. Partout, la tension est extrême : il manque des postes, les effectifs explosent, et nos garanties statutaires sont remises en cause, notre salaire est gelé depuis 2010. Les personnels en légitime défense se mettent en grève dès la rentrée à Céret, à Narbonne à 85%... Et le ministère veut nous imposer encore plus de règles locales et moins de normes nationales par la poursuite de la réforme des rythmes scolaires, l'application des décrets statutaires dans le second degré et la réforme territoriale. Cela ne peut plus continuer ainsi !

Faire reculer la ministre sur sa réforme du collège est indispensable : c'est la grève de tous les personnels de l'EN qui le permettra.

### **. Protocole PPCR : après le coup de force de Manuel Valls, une proposition pour une discussion nécessaire dans la fédération**

Nous sommes de ceux qui, dans la FSU, ont combattu pour que la FSU ne signe pas cet accord. Nous considérons qu'il entérine la poursuite du gel du point, et qu'il veut imposer un cadre nouveau substituant, à la négociation salariale commune à tous les fonctionnaires sur la base de la valeur du point d'indice, des discussions et mesures sectorielles (à la mode du RIFSEEP), négociations parallèles à celles visant à « adapter » les règles statutaires communes aux besoins locaux de l'application de la réforme territoriale et à la territorialisation...

Nous sommes également de ceux qui ont estimé discutables les conditions dans lesquelles la FSU a fait le choix de signer.

Mais le coup de force du Premier ministre ouvre une situation nouvelle. Comment serait-il possible que la FSU accepte de s'engager dans la mise en place de cet accord rejeté que le gouvernement entend malgré tout imposer à travers l'installation d'un comité de suivi ? Est-il possible de contourner cette situation en demandant, comme le fait le communiqué de la FSU, que toutes les organisations participent à cette mise en place, y compris donc celles qui, majoritaires (CGT – FO – Solidaires), ont refusé de signer cet accord mort-né ? Ce serait à coup sûr accompagner ce « précédent » dangereux que dénonce à juste titre le communiqué de la FSU !

Une discussion doit se mener dans nos instances. **La FSU ne doit-elle pas se rapprocher des fédérations de fonctionnaires CGT, FO et Solidaires** pour discuter de la réponse à apporter à cette situation nouvelle ? Ne s'agit-il pas de mettre en œuvre sans attendre la riposte nécessaire contre la politique d'austérité qui met en péril les services publics, le statut, les missions et rémunérations des fonctionnaires, en commençant par exiger l'ouverture immédiate de négociations pour la revalorisation du point d'indice ?

Contact : Hélène Maillot, helene.maillot@ac-montpellier.fr, élue au CDFD 11 sur la liste URIS

### **Votez pour la liste**

MAILLOT Hélène	Collège Les Fontanilles ( Castelnaudary )
CAPDEVILLE Marie-Claude	Collège Saint-Exupéry ( Bram )
GLEYZES Claudine	Retraitée
LE BRETON Manon	Collège Les Fontanilles ( Castelnaudary )
ROCHAS Hélène	Collège Les Fontanilles ( Castelnaudary )
LE BRETON Ronan	Collège Les Fontanilles (Castelnaudary)
FABRE Elizabeth	Lycée Jean Durand ( Castelnaudary )

## FSU : pour un syndicalisme de lutte et démocratique

Le gouvernement va très loin dans une politique hostile au monde du travail, aux jeunes, chômeurEs et précaires, sans-papiers et migrantEs... Suppressions de postes et dégradation des conditions de travail, réformes territoriales, pacte de responsabilité, attaques contre la Sécurité sociale, contre les libertés fondamentales. Même attaques dans l'École et l'Université : "rythmes scolaires", contre-réforme du collège, casse des statuts de 1950... Et d'autres régressions s'annoncent contre le statut de la Fonction Publique, contre le code du Travail...

Or le syndicalisme aujourd'hui n'offre pas d'alternative crédible, et, pire, parfois il ne s'oppose même pas à certaines mesures nocives.

Ainsi, la direction de la FSU (Unité Action-École Émancipée) vient d'imposer au forcé la signature de l'accord PPCR (parcours professionnel, carrières et rémunérations) qui a pour but de faciliter la poursuite de l'austérité et des attaques contre les statuts. Cela place la FSU aux côtés de syndicats d'accompagnement comme la CFDT et l'UNSA, en l'intégrant dans le cadre voulu par le pouvoir. C'est pourquoi Émancipation appelle à voter NON au rapport d'activité.

**Notre congrès aura deux enjeux majeurs dans ce contexte :**

- face à la politique du pouvoir, **porter l'espoir d'une autre société**, en rupture avec le capitalisme et non pas en l'accompagnant. Cela passe par des revendications en cohérence avec ce but, pour l'École et ses personnels et pour l'ensemble de la société : combattre la précarité, la souffrance au travail, le blocage des salaires, lutter contre toutes les dominations (patriarcales et sexistes, religieuses, économiques et patronales, xénophobes...).

- **changer le syndicalisme** : la résignation et l'acceptation de la société capitaliste produisent un syndicalisme routinier, voire d'appareil. La FSU n'est pas épargnée. Toutes les conquêtes sociales ont été obtenues par des grandes grèves et la conduite des luttes par les personnels dans le cadre d'AG, et non par le "dialogue social" ou des journées d'action sans lendemain. Dans cette perspective, nous estimons nécessaire une revitalisation des structures syndicales de base.

C'est dans cette voie que la FSU doit agir dès maintenant !

### **Votez pour la liste ÉMANCIPATION !**

Marie-Line NOVELLO	SNES	Professeure - Collège de Bram
Youri LE JANNOU	SNES	Professeur - Lycée de Limoux
Marie-Dominique PUJOL	SNUipp	Professeur - École Liberté à Carcassonne
Jean-Luc BLANCHARD	SNES	Conseiller en formation - Carcassonne
Hélène JOUANNY	SNES	Professeure - Lycée P.Sabatier à Carcassonne
Pierre ALBEROLA	SDU CLIAS	Coordonnateur des centres sociaux CIAS/Carcassonne Agglo Solidarité
Jeanne MORER	SNUAS-FP	Retraitée
Stéphane SOUQUE	SNES	Professeur - Lycée J.Fil à Carcassonne
Dominique BOFFELLI	SNUipp	Retraité
Jean Marie ESCAMEZ	SNES	Professeur - Lycée de Limoux
Rosine CHARLUT	SNES	Retraitée
Jean-Luc BERNÈDE	SNES	Retraité
Pierre BERGÈS	SNES	Retraité

*Nota bene : Les candidatEs Émancipation ne se reconnaissent en aucune façon dans l'Appel à candidature paru dans le dernier numéro de l'Unitaire 11.*

# Vote U. Mode d'emploi

Date limite de  
postage :  
26 Novembre 2015

Du 5 au 26 novembre, vous avez à vous prononcer sur l'activité de la FSU et sur son orientation pour les 3 années qui vont suivre le congrès de février, aussi bien au niveau national, qu'au plan départemental.

## Conditions pour être électeur(trice)

Sont électeurs(trices) :

- les syndiqué(e)s à jour de leur cotisation syndicale 2014-2015 dans l'un des syndicats nationaux de la FSU, sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin,
- tout(e) nouvel(le) adhérent(e) qui **au moment du vote** aura acquitté sa cotisation 2015-2016.

## COMMENT VOTER :

Sous double enveloppe, un bulletin à placer dans une enveloppe bulle anonyme. Enveloppe bulle à placer ensuite dans une enveloppe T qui mentionnera le nom, prénom et la signature au verso. A renvoyer à la boîte postale de la FSU avant le 26 novembre 2015.

Le relevé de la boîte postale aura lieu le mardi 01 décembre à 14 h et le dépouillement par syndicat au siège de la FSU à 15h00.

Les électeurs du Snes votent à l'urne dans leur établissement où le S1 est organisé, à partir du 05 novembre jusqu'au 26 novembre.

Chaque électeur devra compléter les mentions portées au verso de l'enveloppe extérieure, à savoir :

- NOM et Prénom :
- Fonction/Retraité-e :
- Établissement, lieu d'exercice :
- Syndicat :
- Signature :

Le bulletin de vote, sur lequel vous aurez coché vos choix, sera glissé dans l'enveloppe « bulle » qui ne devra porter aucune indication afin de respecter le secret du vote (schéma ci-contre).

En utilisant le bulletin joint, vous avez la possibilité d'exprimer

### 4 choix :

#### Scrutin national

(Lire articles dans le Supplément au Pour n° 187)

#### 1er vote : choisir les orientations de la FSU.

Vous voterez pour l'expression (la tendance) qui exprime le mieux les orientations que vous souhaitez voir prises par la FSU. Cinq choix possibles.

#### 2ème vote, sur le rapport d'activité de la FSU :

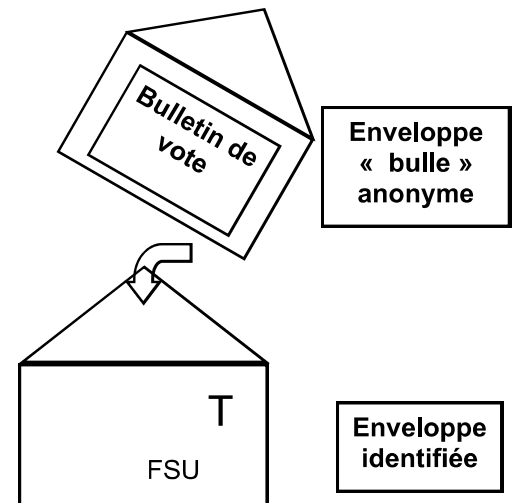
porter un jugement sur ce qui a été effectué en 3 ans. Une originalité, les «fenêtres»: plusieurs choix vous sont proposés pour apprécier certains aspects de notre bilan. Au delà d'un simple vote en pour ou en contre, à vous de vous déterminer sur celui qui est le plus proche de vos convictions.

## Scrutin départemental

( lire articles dans ce bulletin de l'Unitaire 11 )

**3ème vote : choisir les orientations de la section départementale** et les élus des tendances chargés de les mettre en œuvre. Quatre choix possibles.

**4ème vote sur le rapport d'activité départemental de la FSU :** porter un jugement sur ce qui a été effectué en 3 ans par la section départementale.



## Attention !!!

### Vote national :

Syndicats votant par correspondance à leur siège National pour le vote d'orientation nationale et le rapport d'activité nationale ( voir modalités par syndicat ) : SNAC, SNASUB, SNE, SNEPAP, SNICS, SNPES-PJJ, SNUAS-FP, SNUEP, SNU TEFI, SNUITAM.

### Syndicats votant par correspondance à la Boite Postale de la FSU 11 ( enveloppe T jointe ) :

SDU-CLIAS, SNUipp, SNEP, les retraités et les isolés du SNES.

Vote départemental par correspondance à la Boite Postale de la FSU 11: Tous.

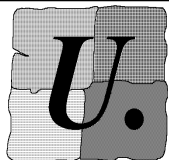
Les SN qui votent à leur siège national pour le vote national, reportent également leur vote sur la partie nationale du bulletin joint.

### Cas particulier:

Les syndiqués du SNES qui sont en poste (ou rattachés) dans des établissements où la section syndicale est organisée en S1, votent à l'urne, sur liste d'émargement.

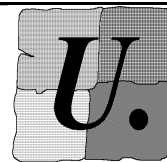
Le-la responsable du S1 reçoit le matériel de vote et organise la consultation à partir du 05 au 26 novembre.

Liste d'émargement et PV de dépouillement à faire parvenir au S2, 22 bis Bd de Varsovie à Carcassonne, avant le mardi 1 décembre à 15 h.



# BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU

## Scrutin du 05 au 26 novembre 2015



### VOTE NATIONAL

#### VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale

(se reporter au supplément de la revue " POUR " n°187 / octobre - 2015)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l' EE (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

#### VOTE n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale

(se reporter au supplément de la revue " POUR " n°187 / octobre - 2015)

Entourez votre choix d'un trait apparent

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué-e est invité-e à indiquer l'appréciation dans laquelle il-elle se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

Fenêtre « CHAPITRE SYNDICALISME » (page 6)

A

B

Fenêtre « CHAPITRE EDUCATION » (page 10)

A

B

### VOTE DEPARTEMENTAL

#### VOTE n°3 : orientation fédérale départementale

Cochez la liste de votre choix

- Liste « Unité & Action »
- Liste Emancipation
- Liste « École Émancipée »
- Liste « Rassemblement du syndicat sur les revendications pour bloquer les mesures départementales »

#### VOTE n°4 : Rapport d'activité fédérale départementale

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

Entourez votre choix d'un trait apparent